Soutiens promotionnels et logistiques

Soutien de l'administration communale

Vous organisez un événement sur Olne en tant qu'association ?

Via votre déclaration d'événement, vous pouvez introduire à l'administration communale une demande d'aide promotionnelle et logistique.

Aides possibles en fonction des demandes :

Soutien promotionnel

- Diffusion de l'événement sur les canaux de communication communaux :
 - Bulletin communal Olne Info – 4 parutions /an (voir règlement en annexe)
 - Site www.olne.be
 - Page Facebook de la commune d'Olne @communedolne
- Affichage de l'événement à l'administration communale, à la bibliothèque, au hall omnisport, etc.

Soutien logistique

- Prêt de matériel (barrières Nadar, grilles d'exposition, panneaux de signalisation, poubelles tout-venant et PMC, conteneurs, barbecue…)
- Transport de matériel, entretien du lieu de l'événement si celui-ci est sur domaine public, etc.
- Mise à disposition de lieux situés sur le domaine public communal (jardin de l'administration, etc.)

Qui contacter ?

Les demandes d'aides promotionnelles et/ou logistiques doivent être introduites via le formulaire de déclaration d'événement. Une fois l'événement autorisé, les demandes de soutien promotionnel et/ou logistique sont analysées par le Collège communal. Dès qu'une décision est prise par les autorités communales, le service Communication vous la transmet.

Pour toute demande d'informations concernant les aides promotionnelles et logistiques possibles, vous pouvez contacter le :

Service « Communication, Animation, Développement »

Astrid Huyghe

Rue Village, 37 – 4877 OLNE

Tél. : 087/26.02.81 - Courriel : astrid.huyghe@olne.be

Régie communale autonome

D'autres services sont également disponibles via la Régie communale autonome : locations de salles communales, de tonnelles, etc.

Qui contacter ?

Gestionnaire du centre sportif : Simon FAWAY

Adresse : Chemin des Ecoliers 5 à 4877 OLNE

Tél : 0475/63.64.76

Courriel : faway@olne.be

Soutien du Centre culturel de Soumagne

Aides possibles en fonction des demandes :

Soutien promotionnel

- Diffusion de l'événement via les outils de communication du Centre culturel de Soumagne (magazine Le Trimestriel, agenda sur le site http://ccsoumagne.be/...)

> ***Magazine Le Trimestriel – fiche d'identité***
>
> *Fréquence : trimestrielle*
> *Nombre : 4 numéros / an*
> *Prix d'une publication dans le magazine : 100 € / an*
> *Publications :*
> *https://www.ccsoumagne.be/magazine-le-trimestriel/*
>
> *Pour la publication d'activités culturelles, le Centre culturel de Soumagne demande aux associations une participation annuelle de 100 €. Après le versement de cette participation, elles pourront publier dans le magazine l'ensemble des activités culturelles qu'elles souhaitent publier. Ce, dans les limites de l'espace disponible et en concertation avec le Centre culturel de Soumagne.*
>
> *Cette participation annuelle de 100 € permettra également à l'association concernée d'intégrer l'Assemblée générale du Centre culturel de Soumagne (organe qui cautionne ce que fait le Centre culturel).*
>
> *Intéressé par une publication dans Le Trimestriel ?*
>
> *Pour connaître les modalités pratiques d'envoi de fichiers, etc. contactez :*
>
> *Laurianne Laboulle en charge des publications du Centre culturel de Soumagne*
>
> *04 377 97 11 - laurianne.laboulle@ccsoumagne.be*

- Aide à la réalisation de supports de promotion classiques (affiches, flyers…) et ce, sur demande spécifique

Soutien logistique

- Prêt de matériel de type podium, tables, chaises, grilles caddies, etc.
 Attention : pas d'équipement de sonorisation
- Possibilité de mise à disposition gratuite de la commune d'Olne de la salle de spectacle du Centre culturel de Soumagne (rue Pierre Curie) en fonction des disponibilités, sur base d'un calendrier négocié

Relais auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège

- Introduction auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège des demandes de subsides « Art et Vie » dans le cadre de manifestations culturelles locales et ce, dans la limite des quotas octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province de Liège

Les associations qui souhaiteraient bénéficier de subsides dans le cadre d'une manifestation culturelle locale peuvent introduire une demande auprès du Centre culturel de Soumagne qui lui, en tant qu'organisme reconnu, pourra alors faire une demande de subside officielle à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la Province de Liège.
Le Centre culturel de Soumagne s'engage à introduire une demande de subsides pour minimum 1 spectacle olnois par an. Ce nombre de demandes dépend du prix du spectacle.

Qui contacter ?

Les demandes d'aides promotionnelles et/ou logistiques doivent être introduites le plus tôt possible avant l'événement auprès de Christophe Kauffman, directeur du Centre culturel de Soumagne :

Christophe Kauffman
Centre culturel de Soumagne
Animateur-Directeur
Bureau : Rue Louis Pasteur 65
Salle de spectacles : Rue Pierre Curie 46
4630 Soumagne
Tél. : 04.377.97.07 - 04.377.97.09 - GSM : 0497.188.397
E-Mail : ck@ccsoumagne.be
E-Mail : Centre culturel : info@ccsoumagne.be